

# LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

## TECHNICIEN MAINTENANCE TOUS CORPS D'ETAT

### DEFINITION DU POSTE

#### CADRE D'EMPLOIS :

- **Technicien territorial (catégorie B)**

#### TYPE D'EMPLOI :

- Poste permanent à temps complet

#### POSITION HIERARCHIQUE :

- Rattaché.e à la Direction des Services Techniques
- Sous la responsabilité hiérarchique du Directeur du Centre Technique Municipal

#### RECRUTEMENT ET REMUNERATION

- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
- Rémunération selon conditions statutaires

### CONDITIONS D'EXERCICE

#### TEMPS DE TRAVAIL :

- 37.5 heures hebdomadaires
- 25 jours de congés annuels
- 14 jours de RTT (journée de solidarité déduite)

#### AVANTAGES :

- Régime indemnitaire
- Complément Indemnitaire Annuel
- Prime annuelle
- Participation employeur aux frais de transport, mutuelles

### CONTEXTE

La ville de Châtillon, 37 000 habitants située dans les Hauts-de-Seine est membre de l'agglomération Vallée Sud Grand Paris. Desservie par la ligne 13 et traversée par le tramway T6, Châtillon est un territoire attractif et dynamique en plein essor en proximité immédiate du cœur de Paris. Châtillon, comprend sur son territoire de nombreux équipements publics et un patrimoine architectural riche mais vieillissant.

### MISSIONS PRINCIPALES

Au sein du service maintenance, vous assurez l'entretien préventif et curatif des bâtiments et gérez les travaux de rénovation, de réaménagement partiel ou de mise aux normes.

- Contrôler l'état des équipements et faire réaliser des études de travaux ;
- Coordonner et contrôler les interventions des prestataires ;
- Proposer des solutions pour optimiser le fonctionnement des équipements ;
- Suivre les travaux et les opérations ;
- Réaliser les visites préventives et rédiger les comptes rendus de maintenance ;
- Préparer et participer aux commissions de sécurité et autres inspections en assurant le suivi des préconisations ;
- Établir les cahiers des charges des marchés publics, des commandes et réaliser l'analyse des offres ;
- Rédiger les avenants de contrats ;
- Assurer la gestion administrative, financière, technique de l'activité ;
- Collaborer à la programmation pluriannuelle d'investissements en réalisant des propositions argumentées et des estimations financières en investissement et fonctionnement ;
- Participer à l'élaboration des plans de prévention, veiller à l'application des procédures et des mesures règlementaires liées à la sécurité des personnels et aux risques professionnels ;
- En l'absence des autres techniciens, assurer le suivi de leur activité pour une continuité du service.

### PROFIL

Bac +2 en bâtiment, construction souhaitable.

Expérience préalable en collectivité requise (5 ans).

Forte compétence en expertise et analyse technique du bâtiment.

Connaissances tous corps d'état du bâtiment et de la réglementation des ERP.

Maîtrise de la réglementation incendie et sécurité.

Bonnes connaissances des procédures de marchés publics.

Très bonnes connaissances des normes et usages des techniques courantes de la construction et des pratiques administratives, comptables relatives aux collectivités territoriales

Permis B obligatoire